

Le risque exclusion sociale comprend des compléments de ressources (revenus minimum d'assistance), des secours divers, mais également des services d'hébergement et de réadaptation des personnes. Les prestations de lutte contre l'exclusion dépendent à la fois du niveau des prestations versées et des conditions d'éligibilité à ces droits sociaux. Intervenant généralement en dernier recours, l'importance des minima sociaux relève en partie des critères d'attribution d'autres allocations, de la durée de l'assurance chômage et de l'existence éventuelle de dispositifs spécifiques à des populations ciblées (personnes âgées, handicapées, etc.). Par conséquent, leurs niveaux ne sont pas immédiatement comparables entre les pays.

Hausse des prestations de lutte contre l'exclusion sociale en 2017 en France et en Italie

En 2017, le risque exclusion sociale représente 2 % des prestations sociales en moyenne en Europe, soit 0,6 % du PIB (*graphique 1*). Le Danemark y consacre la part de PIB la plus élevée (1,6 %). Le Danemark reste, avec les Pays-Bas, le pays qui dépense le plus en matière de prestations de lutte contre l'exclusion sociale rapportées à la population : respectivement 600 et 540 standard de pouvoir d'achat (SPA) par habitant¹. En France, les montants sont également nettement supérieurs à la moyenne dans l'UE-15 et l'UE-28 : 320 SPA (soit 327 euros), contre 180 pour l'UE-15 et 150 SPA dans l'UE-28. À l'inverse, les niveaux de prestations les plus bas sont constatés en Allemagne (110 SPA), en Irlande et dans les pays de l'Europe du Sud et de l'Est.

En 2017, les prestations d'exclusion sociale augmentent de manière soutenue en France, avec la fin de la montée en charge du nouveau dispositif de prime d'activité, ainsi qu'en Italie (*graphique 2*). En Italie, la mise en place de la mesure de soutien pour l'inclusion active (*Sostegno per l'Inclusione Attiva*²) en 2016 explique une partie de cette hausse. Dans le même temps, l'Italie accueillait de nombreux migrants demandeurs d'asile, en provenance notamment des côtes libyennes, dans des centres d'accueil. À l'inverse, en Allemagne et en Suède les dépenses diminuent, après un bond en 2015 et 2016, en raison principalement de la modification de la politique d'accueil des migrants.

En 10 ans, 3 % d'augmentation des prestations de lutte contre l'exclusion sociale en Europe

Entre 2007 et 2017, les prestations de lutte contre l'exclusion sociale augmentent de 3 % par an en moyenne

en euro constant dans l'UE-15 et de 2,8 % dans l'UE-28 (*graphique 2*). Elles ont évolué fortement en Allemagne (9 %), en Suède (8,4 %) et en Italie (6,2 %), alors qu'elles ont augmenté de manière plus modérée en France (3,5 %) et ont légèrement baissé en Espagne et au Royaume-Uni. Les évolutions sont toutefois très contrastées selon les années et selon les pays. En France, comme en moyenne dans l'UE-15, les dépenses d'exclusion sociale se contractent après le bond de 2009, lié à la crise économique. Elles augmentent à nouveau à partir de 2013, conséquence d'une part de la hausse du nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ainsi que de la revalorisation de son montant dans le cadre du plan Pauvreté et, d'autre part, de la mise en place de la prime d'activité en 2016. Le Royaume-Uni se distingue par une faible augmentation des prestations d'exclusion sociale en 2009 et une contraction continue de ces dépenses entre 2010 et 2017 (-6 % entre 2010 et 2017, -9 % entre 2010 et 2013), traduisant l'objectif d'économies budgétaires du gouvernement britannique. La dynamique soutenue des dépenses en Allemagne intervient après 2010 et l'arrêt décisif de la Cour constitutionnelle fédérale en février 2010 relatif à la situation des enfants vivant dans des foyers dépendants du revenu minimum garanti allemand (IRES, 2018). À la suite de la mise en œuvre de la réforme *Hartz IV*, un débat a émergé sur la pauvreté des familles bénéficiaires de l'allocation qui a abouti à son augmentation, ainsi qu'à une indexation sur les salaires à la place des prix. Par ailleurs, la hausse importante des prestations de lutte contre l'exclusion sociale est également liée à la prise en charge des demandeurs d'asile, notamment en 2015. Les prestations ont augmenté de 51 % en 2015 et 46 % en 2016.

70 % des prestations sont versées en espèces en Europe avec néanmoins des variations nationales

Dans l'UE-28, 70 % des prestations du risque exclusion sociale sont versées en espèces et 90 % sous condition de ressources (*graphique 3*). Dans la majorité des pays de l'UE, ces prestations sont exclusivement versées sous condition de ressources. La Suède et la Finlande se distinguent, au contraire, par une majorité de prestations versée sans condition de ressources, respectivement 23 % et 48 %. Les prestations en nature dominent en Italie où il n'existe pas, début 2017, de revenu minimum national, celui-ci n'étant créé qu'en décembre, ainsi qu'en Suède où des aides peuvent être accordées en remboursement de certaines dépenses spécifiques (électricité, transport...).

1. Les montants en SPA sont arrondis à la dizaine.

2. Le *Sostegno per l'Inclusione Attiva* est une expérimentation locale de revenu d'insertion, sous la forme d'une carte de crédit pour réaliser des achats, qui précède l'instauration en décembre 2017 de la première politique à l'échelle nationale de lutte contre la pauvreté, le revenu d'insertion - *Reddito d'Inclusione*.

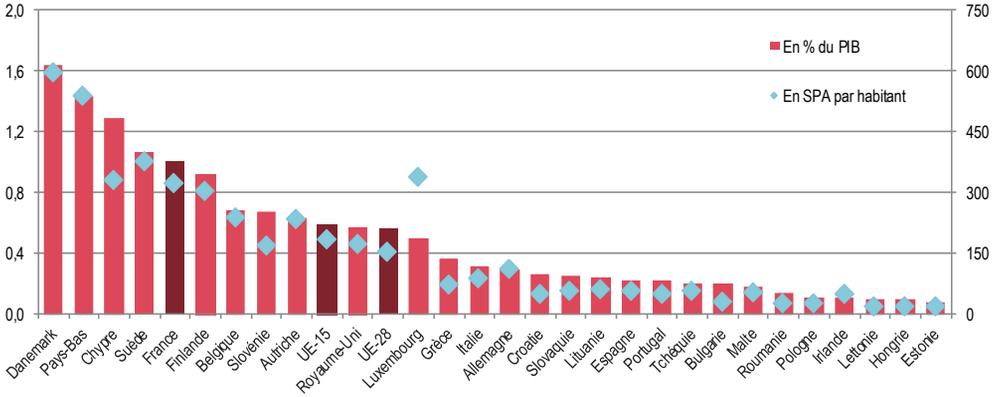
Pour en savoir plus

> Freyssinet, J. (2018, mars). Royaume-Uni - Inégalités, pauvreté, exclusion sociale : l'impact de la crise et des réformes. Chronique internationale de l'IRE, 161.

> IRES (2018, décembre). Numéro spécial - Protection des bénéficiaires des revenus minima garantis : débats et réformes. Chronique internationale de l'IRE, 164.

Graphique 1 Prestations du risque exclusion sociale en 2017

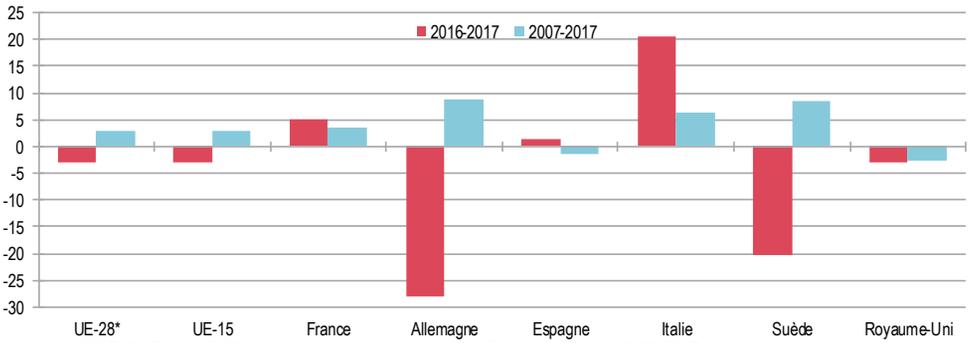
Prestations en % du PIB (axe de gauche) et en SPA par habitant (axe de droite)



Source > Eurostat, Sespros.

Graphique 2 Évolution des prestations du risque exclusion sociale entre 2007 et 2017

Évolution annuelle moyenne en % (euros constants 2010)



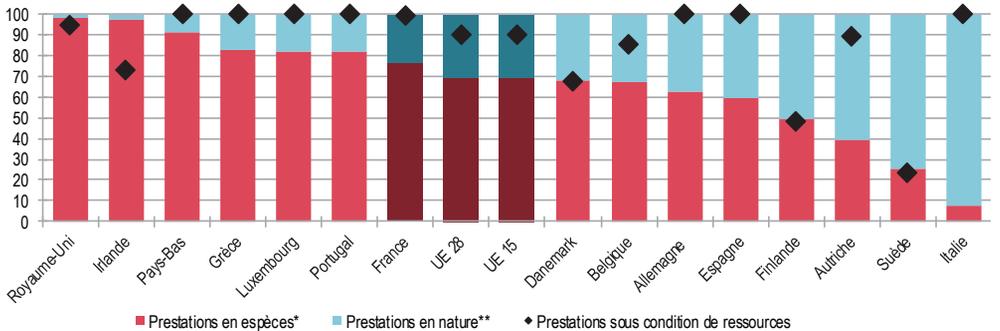
* L'évolution 2007-2017 de l'UE-28 est recalculée en prenant pour la Croatie la période 2008-2017.

Note > Les évolutions pour l'ensemble des pays de l'UE-28 sont disponibles dans les données associées à l'ouvrage sur le site internet de la DREES.

Source > Eurostat, Sespros.

Graphique 3 Structure des prestations du risque exclusion sociale dans les pays de l'UE-15 en 2017

En % du total des prestations



* Prestations en espèces : compléments de ressources versées aux personnes ou familles dont les revenus sont insuffisants, ainsi que toutes les aides en espèces même ponctuelles.

** Prestations en nature : hébergements, repas, ou biens de première nécessité destinés aux plus vulnérables. Les politiques de réinsertion des alcooliques et toxicomanes y sont également intégrées.

Note > Les structures des prestations pour l'ensemble des pays de l'UE-28 sont disponibles dans les données associées à l'ouvrage sur le site internet de la DREES.

Lecture > En Irlande, les prestations d'exclusion sociale sont versées à 97 % en espèces et à 73 % sous condition de ressources.

Source > Eurostat, Sespros.